

## Editorial

Le budget 2002 s'élève à 366 M€, ce qui en fait le plus important jamais atteint dans l'Ain.

Cependant, il ne s'agit pour moi que de la copie d'un bon élève qui se contente de gérer le quotidien.

Le budget s'équilibre grâce à un emprunt de 30M€ ce qui est bien pour le présent mais hypothèque la capacité d'investissement dans le futur.

Certaines économies pourraient être faites. J'ai d'ailleurs fait une intervention publique sur le sujet concernant la restructuration du collège de Trévoux : si celui-ci était rénové actuellement, alors que son effectif est de "seulement" 630 élèves, cela permettrait d'effectuer les travaux par tranches, sans gêner le fonctionnement. Si l'on attend 2005-2006, comme il est prévu, les effectifs auront augmenté et il faudra donc installer des classes préfabriquées pour accueillir les élèves. Résultat : un coût important de location et des conditions de travail dégradées pour élèves et professeurs.

Autre sujet à revoir de A à Z : le système de subventions qui sont attribuées, pour certaines, à la tête du client, sans qu'aucune explication ne soit fournie sur l'attribution ou non. Pourquoi donner à certaines associations et non à d'autres. Il faut définir et appliquer des critères clairs.

Notre politique agricole doit également prendre en compte l'ensemble des préoccupations des représentants du secteur et une commission doit être mise en place pour définir des critères d'attribution et ainsi appliquer une politique d'aide efficace et juste pour l'agriculture.

Actuellement, le travail en commission ne correspond pas à un fonc-

tionnement démocratique comme cela se devrait au sein d'un Conseil général. Les dossiers nous arrivent tous ficelés et aucun travail préparatoire en amont n'est donc possible. Je vote cependant sur les dossiers présentés quand cela se justifie. Cependant, je conteste le mode de fonctionnement très monolithique du conseil qui n'est pas acceptable. C'est pourquoi, cette année encore, je me suis abstenu sur le budget primitif comme l'ensemble des quinze élus de notre groupe. Et nous avons demandé une nouvelle fois une réorganisation du fonctionnement de l'assemblée départementale...

---

## Rock en Saône

La demande de subvention présentée par l'association Rock en Saône, qui gère sur Trévoux une importante manifestation connue de tous maintenant, a été rejetée par les commissions «culture» et «finances». Je suis intervenu et ai obtenu que la demande soit renvoyée en commission. J'y ai défendu le fait que cette manifestation propose une animation de grande qualité en faveur des personnes défavorisées, mais elle a cependant été de nouveau rejetée. Les politiques prônent des actions en faveur de l'intégration; or Rock en Saône constitue bien une action concrète allant dans ce sens et qui est donc au delà du discours convenu du conseil général. Mais il semble que la majorité départementale ne s'intéresse pas à ce publique qui n'apporte pas beaucoup de voix en cette période électorale!!!

J'ai donc demandé à Monsieur le Président du Conseil général d'écrire à l'association concernée en lui signifiant clairement les raisons de ce refus inexplicable. Pour ma part, j'aiderai financièrement cette manifestation.

## Action sociale

La mise en place de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) nécessite dorénavant, outre l'étude du dossier, l'analyse du réseau relationnel et familial des éventuels bénéficiaires. Or les embauches prévues par le Conseil général couvrent à peine la mise en place de l'ARTT (aménagement et réduction du Temps de Travail). De plus on demande aux travailleurs sociaux d'assurer un accueil téléphonique plus important et leur charge de travail en est donc encore augmentée. Si le Conseil veut avoir une politique sociale de qualité il faut s'en donner les moyens et renforcer fortement ce secteur.

---

## Budget 2002

Pour 2002, les recettes supplémentaires enregistrées sur les droits d'enregistrements et la taxe sur les publicités foncières s'élèvent à 5,9 M€. Le budget présenté confirme la priorité donnée par le département aux investissements qui sont en augmentation de 5,05 M€ par rapport au budget primitif 2001.

Le montant des investissements réels votés au présent budget primitif atteint 111 M€; pour les collèges, une inscription de 18,35 M€ est proposée ainsi qu'une autre de 47,8 M€, recettes comprises, pour les routes.

Le budget de fonctionnement s'accroît de 7 M€ en dépenses nettes. Ces augmentations, ajoutées à l'emprunt prévu, imposent une augmentation du taux de chacune des 4 taxes de 5%, ce qui nous placera au 3ème rang au niveau national des départements les moins taxés pour la taxe d'habitation (TH) et au 4ème rang pour le foncier bâti (TFB).

# Agenda

## Janvier

- 17 Contrat local de sécurité
- 18 Voeux à l'hôpital de Trévoux
- 19 MJC à Reyrieux
- 19 Challenge Berthet à Jassans
- 20 Salon du livre à Trévoux
- 21 Conseil communautaire CCSV
- 21 Conseil général - commission
- 25 DDE-Bourg Départ de Mr Piola
- 28 Conseil général - Budget primitif
- 29 C.A. Collège de Trévoux

## Février

- 2 Animation Rotary Club à St Bernard
- 4 Conseil général - budget primitif
- 6 Commission communautaire CCSV «sport»
- 6 Conseil municipal St Didier
- 7 Contrat global de développement
- 8 C.A. Syndicat des collèges à Frans
- 9 A.G. Patrimoine des Pays de l'Ain à St Bernard
- 11 à 13 Conseil général - budget primitif
- 13 AICAR à Beauregard
- 14 Communauté de Communes CCSV - Coeurs de villages
- 15 A.G. Syndicat hydraulique à Ste Euphémie

## Mars

- 3 GRS Reyrieux - Remise de prix
- 4 Commission permanente-Conseil général
- 7 A.G. Ain Fluence
- 13 Réunion Contrat local de sécurité Conseil municipal
- 17 Salon «chocolat» à Trévoux
- 18 Inauguration du local de campagne de M. Raymond
- 19 Commission sports au Conseil général
- 20 Réception à la bibliothèque de St Didier
- 25 Conseil Communautaire CCSV
- 26 A.G. Syndicat C.C.A.S.
- 27 Conseil municipal
- 28 Commission sécurité
- 30 Célébration Baptême civil
- 30 Invitation Noces de diamant (60 ans)

## Avril

- 2 Commission permanente-Conseil général
- Commission sport de haut niveau-Conseil général
- 3 Réunion sur la drogue - Lycée de Trévoux
- 4 Réunion Coeur de village à St Didier
- 5 Soirée théâtre à Trévoux
- 6 Honorariat du Maire d'Ambérieu en Dombes

## Sécurité

### Quelques données concernant les accidents dus à des collisions contre des obstacles fixes pour le département de l'Ain (source DDE de l'Ain)

Pour la période 1996-2000, il a été recensé 1969 accidents corporels lors de collisions contre des obstacles latéraux (arbres, poteaux, glissières, talus, murets ... ) situés à proximité de la chaussée (soit 36,1 % du total des accidents recensés sur la période).

Ces accidents ont occasionné :

- 282 tués (soit 49,6 % du nombre total des tués)
- 794 blessés graves (soit 37,4 % du nombre total des blessés graves)
- 1867 blessés légers (soit 33,6 % du nombre total des blessés légers)

Concernant ces accidents, ils se sont déroulés

- 74 % hors agglomération - 44,9 % des accidents se déroulent la nuit
- 17,6 % des accidents se sont déroulés avec au moins un conducteur présentant une alcoolémie illégale
- près de 44 % des accidents se produisent les samedi, dimanche et jours de fête
- les collisions contre arbres représentent 22,7 % du nombre total, les accidents lors de collisions contre obstacles latéraux (et 47,5 % des tués)
- 41 % des accidents se déroulent en courbe
- sur routes départementales dans 57,8 % des cas, sur routes nationales dans 18,7 % des cas, sur autoroute dans 14,1 % des cas, sur les voies communales dans 9,4 % des cas
- dans 74 % des cas, un seul véhicule est impliqué - près de 39 % des usagers tués ont moins de 24 ans
- les usagers locaux (immatriculés dans le département de l'Ain) représentent 58 % des impliqués

***Bien entendu, ces chiffres justifient l'ampleur de l'effort départemental dans l'aménagement des routes. Cependant, je veux rappeler que tous les dispositifs de sécurité ne sauraient remplacer la prudence et la vigilance dont chacun doit faire preuve au volant.***

## Enquête sur les transports et les réseaux routiers

Vous allez recevoir un formulaire concernant vos déplacements. Il est important que vous y répondiez nombreux. Vos réponses contribueront à un meilleur aménagement de notre territoire en matière de transport en commun et d'axes routiers.

## Aides au canton

### Actions pédagogiques

|                    |      |
|--------------------|------|
| Collège de Jassans | 722€ |
| Collège de Trévoux | 696€ |

### Associations

|       |        |
|-------|--------|
| AICAR | 4.500€ |
| REVES | 1.524€ |

### Syndicats des Eaux

|              |          |
|--------------|----------|
| Jassans      | 105.455€ |
| Dombes-Saône | 108.605€ |

### Routes

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Frans RD44                         | 76.220€  |
| Jassans-Frans - sortie Jassans     | 167.700€ |
| Frans - RD904 (Carrefour Plumeret) | 30.490€  |
| Jassans - Pont                     | 762.000€ |

### Signalisation des routes

|                                  |          |
|----------------------------------|----------|
| Le budget est de 1.866.000€      |          |
| Signalisation horizontale        | 800.000€ |
| Signalisation verticale          | 610.000€ |
| Dispositif de retenue            | 380.000€ |
| Lutte contre les obstacles fixes | 76.000€  |



Patrick Rousset reçoit, sur rendez-vous, le mercredi de 17 à 20h et le samedi matin. Tel. 04.74.00.14.70